

Engagements existants et planifiés pour la cible 15.1

OE	Engagement	Responsabilité
Politiques publiques		
A	Élaboration d'une Stratégie cantonale sur la biodiversité en 2021 qui recensera les menaces les plus importantes pour la biodiversité cantonale et définira les mesures adéquates pour y répondre, avec les moyens nécessaires pour les réaliser. Y figureront notamment des mesures en faveur de la promotion de la biodiversité en milieu bâti, d'une meilleure prise en considération de la biodiversité dans l'aménagement local et la création de commissions de communes traitant de la biodiversité (ou leur intégration dans des commissions existantes). La Stratégie cantonale sur la biodiversité sera coordonnée avec la Stratégie de développement durable.	SFN
A	Etablissement d'un plan d'action de lutte contre les espèces invasives.	SFN
B	Utilisation de l'application FRIAC afin d'optimiser le suivi cantonal des mesures de compensations dans le cadre des projets de constructions.	SFN
B	Intégration de recommandations dans le guide d'aménagement local et le guide des constructions sur la façon de promouvoir les espaces verts et la biodiversité (notamment indices de verdure, gestion extensive).	SFN
C	Poursuite de la collaboration visant à gérer les talus le long des grands axes de circulation dans le respect de la biodiversité.	SPC et SFN
D	Tâches cantonales selon les thèmes T307 (Biotopes), T308 (Réseaux écologiques), T309 (Espèces), T311 (Paysages), T312 (Parcs d'importance nationale) et T403 (Aménagement et entretien des cours d'eau et étendues d'eau) du Plan directeur cantonal, en vue de créer de nouveaux biotopes et de conserver les biotopes existants, d'établir des réseaux et infrastructures écologiques fonctionnels, de mettre en place des espaces vitaux préservés et suffisamment grands pour la survie des espèces, de prendre des mesures de protection particulières pour les espèces menacées, de mettre en valeur et préserver les paysages et de soutenir les parcs d'importance nationale, de revitaliser les cours d'eau et les étendues d'eau pour leur permettre de remplir leurs fonctions.	Selon PDCant
E	Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan climat, mesures en vue d'accompagner la mutation de la biodiversité et accroître la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques.	Selon Plan climat
E	Elaboration d'une stratégie portant sur l'adaptation des forêts aux changements climatiques en 2020	SFN